Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Nourriture imposé par mon employeur

Par Lit0n

Bonjour a tous.
Je suis nouveau ici et j'aurais besoin d'un renseignement.
Je travail dans un hôpital de jour pédopsychiatrique et sur certain repas je me retrouve à encadré les enfants, le problème est que mon employeur ne veut pas que j'emmène mon repas et m'impose le repas du self. A t'il le droit?
Merci d'avance
Je reste a votre disposition.
Cordialement

Par Antoinette Arpin

Bonjour,
À mon avis, ce n'est pas une question de non-droit, mais juste pour une restriction sanitaire par rapport aux enfants que vous encadrez.

Par Prana67

Bonjour,

L'employeur ne peut pas vous obliger à manger le repas du self, par contre il peut vous interdire d'emmener votre repas dans le self. Dans ce cas il doit prévoir un local en dehors du self ou vous pouvez manger.
Vous pouvez donc encadrer les enfants sans manger et ensuite aller dans la salle de pause et manger votre repas